

Département de Lot-et-Garonne

Itinéraire

information

communication et

citoyenneté

CONVENTION EDUCATIVE 2016-2017

Rédacteur de la fiche

Sylvie Fumex, Metteur en scène
theatredubaroud@gmail.com
663162198

LA PAROLE EST A LA DEFENSE

théâtre et citoyenneté

Etre citoyen, c'est avoir des devoirs et des droits. Des droits garantis par la loi. Nous avons tous le droit d'être protégés, éduqués, de vivre dans un environnement sain, de circuler et de penser librement. Et pourtant... les violations des droits dans le monde revêtent toutes les formes. Et si en tant que citoyen je décidais de soutenir une cause! Et si j'en devenais le défenseur! Comment prendre la parole pour dénoncer et convaincre? Quelle serait ma plaidoirie?

Thème(s) : Information, communication et citoyenneté, Culture et création artistique

Parcours : parcours d'éducation artistique et culturelle, parcours citoyen

Capacité d'accueil: 2 classes

Niveau : Cycle 4

Opérateur(s)

THEATRE du BAROUD

A la recherche de nouveaux publics et d'un rapport singulier au spectateur, le Théâtre du Baroud n'a pas pour vocation d'amener les gens au théâtre, mais d'amener le théâtre là où ils vivent, sur les lieux mêmes de leur vie familiale et de leur vie professionnelle.

Partout où l'expression sera nécessaire, au plus près de la vraie vie, pour créer du lien en donnant la parole à ceux qui ne l'ont pas ou qui ne la prennent pas.

au sein des collèges inscrits sur l'itinéraire

Sylvie Fumex

663162198

theatredubaroud@gmail.com

www.facebook.com/theatredubaroud

Orphelins Sans Frontières

Orphelins Sans Frontières a pour objet de venir en aide, sous quelque forme que ce soit, aux populations en situation à risque. Dans cet objectif, des partenariats ont été développés dans les pays du Sud.

Priorité a été donnée à l'amélioration des conditions de vie sanitaire de chacun (travaux d'assainissement, amélioration des systèmes d'irrigation, construction de barrages et mise en place de décharges contrôlées).

Interventions au sein des collèges inscrits sur l'itinéraire

Jacques-Henry Vienot

618443927

jhvienot@aol.com

Avocat au Barreau d'Agen

au sein des collèges inscrits sur l'itinéraire

Daniel Veyssière

553498080

www.scpveyssiereavocats.com

Le déroulement de l'itinéraire

ETAPE 1 Quelle cause me tient à coeur?

La clé d'une bonne plaidoirie est la sincérité. Pour pouvoir plaider, il importe d'être touché par la cause à défendre. Chaque élève aura à choisir celle qu'il voudra défendre. J-H Vienot, fondateur d'Orphelins Sans Frontières, témoignera de son parcours, notamment au Rwanda, qui l'a conduit à agir. Une intervention d'1h30 auprès de la classe entière comme inspiration à l'engagement.

ETAPE 2 Comment plaider devant un tribunal?

"Maître, vous avez la parole". C'est par cette formule d'usage que le président d'un tribunal ou d'une cour donne la parole à la défense. Une plaidoirie est le temps fort dans la recherche de justice. Il faut savoir convaincre, il faut bannir l'à peu près, argumenter. L'avocat D. Veyssière fera part de sa longue expérience pour réussir une plaidoirie. Une intervention d'1h30 auprès de la classe entière comme méthode à l'écriture.

ETAPE 3 Construire "Ma" plaidoirie

Défenseur d'une cause qu'il a choisi et nourri par l'expérience des deux intervenants (homme de terrain et homme de droit), chaque élève va construire sa plaidoirie pour faire échec à l'injustice: narration des faits et des preuves. Il faut ordonner son discours. Rechercher des arguments. De la clarté pour persuader. Deux à quatre semaines pour que les enseignants puissent avoir le temps d'accompagner les élèves sur cette étape d'écriture.

ETAPE 4 Avoir la parole et la prendre

Pour réussir une bonne plaidoirie, deux ingrédients indissociables : parler à l'esprit et au coeur. Mais parler ne va pas de soi. Comment oser prendre la parole pour qu'elle soit effectivement "ma" parole? Il n'y a pas 2 êtres humains, pas 2 avocats qui aborderont la même cause de la même façon. Plaider, c'est l'art de donner un corps à une cause, non des mots à un discours. 10 interventions d'1h30 auprès de chaque demi classe par S. Fumex

ETAPE 5 Plaidoiries publiques

Le premier impératif pour le défenseur d'une cause est d'être écouté et entendu. Les élèves plaideront publiquement dans un

lieu citoyen : tribunal ou mairie ou école. A cette représentation tout public seront conviés avocats, associations caritatives et structures à caractère social. Suivant l'éloignement des deux collèges inscrits sur l'itinéraire un échange pourra être mise en place avec une représentation croisée des plaidoiries.

Ressources

Une réunion d'information préalable est indispensable, associant l'intervenante du Théâtre du Baroud et les enseignants impliqués sur l'itinéraire. Il s'en suivra une présentation de l'ensemble du projet par l'intervenante et les enseignants à la classe, en amont de l'étape 1.

Modalités d'inscription

L'inscription suppose au préalable un échange de vive voix (téléphone ou rendez-vous), puis confirmation sera faite par mail de l'établissement au Théâtre du Baroud avant le 15 juin 2016 afin de fixer le calendrier de l'itinéraire sur l'année scolaire 2016-2017. L'ampleur du projet ne permettant d'impliquer que deux classes sur l'itinéraire, seuls les deux premiers collèges à avoir confirmé seront inscrits.

Budget à la charge de l'école ou du collège

Coût intervention/heure

A raison de 2 interventions d'1h30 pour la classe entière (soit 3h) et 10 interventions de 1h30 par demi-classe (soit 2x15h=30h) : 50 €/ h x 33 h = 1650 €

Déplacement

0,25 € du km à partir de Monflanquin, siège social du Théâtre du Baroud

Matériel

aucun matériel

Cet itinéraire bénéficie d'une aide financière indirecte de

réponses attendues aux demandes de subventions déposées auprès du Conseil départemental de Lot-et-Garonne et de la Région APCL